

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 11 avril 2024

L'an 2024 et le 11 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 4 avril 2024.

Date de la convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 4 avril 2024

Délibération N° 11-04-2024 / N°72

Etaient présents les membres en exercice :94

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Dominique Coppin, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 10

Membres votants : 108

Absents : Florence Dambreville, Yves Petit, Christian Delambre, Jean Bridel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Eric Caron.

Absents suppléés :Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Jean -Marc Cuvillier ayant donné procuration à Guy Vasseur, Patrick Nepveu ayant donné procuration Serge Leu, Patrick Zakrent ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Raymond Wacheux, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Roland Descamps ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Joel Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux,

Secrétaire de séance : Arnaud Ricq

Titre de la délibération : Demande de subvention dans le cadre d'un projet global de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols pour les communes d'Agnières, Aubigny-en-Artois, Beaufort-Blavincourt, Berlencourt-le-Cauroy, Capelle-Fermont, Estrée-Wamin et Villers-Châtel

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de communes va prochainement engager des études puis des travaux pour concevoir et réaliser des aménagements de rétention ou d'infiltration des eaux afin de limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols sur les secteurs d'Agnières, Aubigny-en-Artois, Beaufort-Blavincourt, Berlencourt-le-Cauroy, Capelle-Fermont, Estrée-Wamin et Villers-Châtel.

Monsieur le Vice-Président indique que, dans un premier temps, un maître d'œuvre sera recruté pour Agnières, Aubigny-en-Artois, Beaufort-Blavincourt, Berlencourt-le-Cauroy et Estrée-Wamin afin de poursuivre les études, d'affiner le projet et déterminer les travaux.

Le projet global repose actuellement sur les diagnostics et études hydrauliques existantes. Il est estimé à : 1 914 170 € (comprenant haies, fascines, fossés à redents et zones de rétention.)

Monsieur le Vice-Président propose pour ces projets de solliciter les partenaires financiers suivants : les services de l'État (DETR, Fonds Vert ou FEDER), la Région Hauts de France (dispositif AQUA), le Département du Pas-de-Calais et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Aussi Monsieur le Vice-Président propose le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant afin de construire les demandes de subventions.

- le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant afin de construire les demandes de subventions.

Dépenses prévisionnelles	Montant H.T.	Ressources prévisionnelles	Montant	Taux / base
ÉTUDES		AEAP (base subventionnable de 240 000 € études et foncier)	162 000 €	8,5 %
Conventionnement ouvrages	25 000 €			
Maîtrise d'oeuvre	35 000 €			
Levés topographiques	90 000 €			
Dossiers réglementaires (DIG, Dossier Loi sur l'Eau etc) et études complémentaires (inventaires faune/flore, caractérisation zones humides, sondages géotechniques, tests perméabilités, bornages etc.)	30 000 €			
TOTAL ÉTUDES	180 000 €			
FONCIER	60 000 €	Région / AQUA (base subventionnable de 1 644 170 € travaux)	164 417 €	8,5 %
TOTAL FONCIER	60 000 €			
TRAVAUX hydraulique douce / ouvrages au fil de l'eau		FEDER	382 834 €	20 %
Agnières	174 500 €			

Aubigny-en-Artois	334 800 €			
Beaufort-Blavincourt	204 400 €			
Berlencourt-le-Cauroy	174 200 €			
Capelle-Fermont	53 700 €			
Estrée-Wamin	675 400 €	Etat	500 000 €	26 %
Villers-Châtel	27 170			
TOTAL TRAVAUX	1 644 170 €			
		Sous-total	1 209 251 €	63 %
DIVERS / ALÉAS	30 000 €	Fonds propres	704 919 €	37 %
TOTAL DIVERS / ALÉAS	30 000 €			
TOTAL DÉPENSES	1 914 170 €	TOTAL RESSOURCES	1 914 170 €	100 %

Suite à l'avis favorable du Bureau du 3 avril 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires au dépôt de ces demandes de subventions et à signer tous les documents inhérents à ces demandes.

Le Président


 Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 18/04/2024 et publication ou notification du 18/04/2024


 Michel Seroux